

## Ecole maternelle du cèdre

178 rue de la Croix Boussay

78 410 Bouafle

[0780406t@ac-versailles.fr](mailto:0780406t@ac-versailles.fr)

Tel : 06 30 95 48 14

### Procès verbal Conseil école 1 année 2025-2026

Mardi 4 novembre 2025

Présents :

<u>Municipalité :</u>	<u>Enseignants :</u>	<u>ATSEM :</u>	<u>Parents élus :</u>	Absentes excusées :
Mme JEGOU-GERGAUD, élue en charge des affaires scolaires	Eloïse ERICHETTI Chloé LACOUR Virginie GONCALVES	Amandine BERHAULT	Emilie DUCOURTIEUX Amine HJIEJ Samira BTI Tatiana MASSON	Mme OLIVIER, Maire de la commune  Mme LECLERCQ, Inspectrice de l'Education Nationale

## 1) Vie scolaire

### a) Présentation des membres du nouveau Conseil d'Ecole

#### i) Compte-rendu des élections des représentants des parents d'élèves

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 10 octobre 2025, par correspondance. Le taux de participation était de 68.3%

Ont été élus :

- 3 titulaires : Emilie Ducourtieux, Amine Hjiej, Samira Bti

- 3 remplaçants : Tatiana Masson, Marina Charouset, Ana Cociu

Les parents élus peuvent être contacté à l'adresse suivante : [delegue.mater.bouafle@gmail.com](mailto:delegue.mater.bouafle@gmail.com). Les parents peuvent solliciter les délégués élus pour toute question concernant l'école. Ils peuvent aussi demander à ce qu'ils les accompagnent pour des équipes éducatives.

Ils sont affiliés à la FCPE et pourront proposer des actions d'information et de prévention auprès des familles et en concertations avec l'équipe pédagogique.

### b) Fonctionnement de l'école

#### i) Effectifs et organisation interne de l'école : présentation de l'équipe, rôle des ATSEM, service civique

82 élèves fréquentent l'école. L'école compte 3 classes, réparties comme suit :

-une classe de Petite Section Moyenne section de 27 élèves (18PS, 9MS), enseignantes Eloïse Errichetti et Colleen Grimpard, Atsem Emmanuelle Reyes.

- une classe de Moyenne Section et Grande Section de 28 élèves (15MS, 13GS), enseignante Virginie Goncalves, ATSEM Audrey Cosette

- une classe de Moyenne Section et Grande Section de 27 élèves (12MS, 15GS), enseignante Chloé Lacour, ATSEM Amandine Berhault

Le rôle des **ATSEM** (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) est essentiel au bon fonctionnement de l'école maternelle. Leur mission principale est d'assister les enseignants dans l'accueil, l'animation, l'hygiène et la sécurité des jeunes enfants. Nous remercions la mairie de maintenir une ATSEM par classe.

*Question des parents : 2 postes de services civiques ont été demandés mais aucune réponse positive n'a été apportée. Que faire pour que l'offre soit plus attractive ? Quels sont les facteurs qui faciliteraient les réponses positives ? (date de la demande sur le site internet précoce, accessibilité en transport en commun, ...) Les casiers judiciaires des personnes travaillant avec les enfants sont ils systématiquement vérifiés ?*

Pour le moment, nous n'avons pas encore recruté de service civique. Suite à un problème lié à l'offre de mission créée par Madame Lehmann Martin, la directrice ne pouvait pas recevoir les candidatures. Après de nombreuses relances, elle a finalement réussi à résoudre ce problème. Nous avons donc reçu à ce jour de nombreuses candidatures. Nous essayons d'en retenir une qui nous intéresse particulièrement, mais pour l'instant, les recrutements sont gelés faute de moyens, et la directrice ne peut pas valider la candidature en raison d'un nouveau problème technique. Dans le cas d'un recrutement, le casier judiciaire est normalement vérifié par l'administration.

ii) .Modification du règlement intérieur de l'école et Charte de la Laïcité

**Le règlement intérieur** (cf annexe 1) de l'école s'appuie sur le règlement type des écoles du département des Yvelines. Ce règlement type, dans son entier, est consultable sur le site de l'académie de Versailles. Un paragraphe a été ajouté au sujet du harcèlement scolaire, grande cause nationale. Une modification a été effectuée concernant l'arrivée des élèves à l'école le matin.

Le nouveau règlement intérieur modifié a été adopté à l'unanimité par les membres du conseil d'école

La charte de la laïcité est affichée à côté de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, dans le couloir près du bureau de direction (cf annexe 2).

Le règlement intérieur ainsi que la charte de la laïcité seront avisés par les parents pour être signés dans les pochettes de liaison.

Modifications effectuées sur le règlement intérieur : possibilité de faire les APC le vendredi, les petits sont accueillis dans la cour, le cahier de suivi des apprentissages devient un livret, suppression du paragraphe sur les arrivées hors horaires de l'école.

Le règlement a été adopté à l'unanimité.

### c) Relation Ecole-Familles-Périscolaire

i) Livret de réussite

Cette année, l'équipe enseignante a choisi de mettre en place un **livret de réussite numérique**. Cet outil innovant permet aux élèves de participer activement à sa création, notamment à travers la **prise de photos** illustrant leurs apprentissages et leurs réussites. Il favorise ainsi une **implication accrue des élèves** dans leur parcours, tout en offrant à l'enseignant la possibilité de mettre en œuvre une **différenciation plus fine** et adaptée aux besoins de chacun. Un moment d'échange avec les familles est prévu au moment de la remise du livret. Il sera remis 2 fois dans l'année en format numérique

#### ii) Modalités de communication

La réunion de rentrée a eu lieu en septembre. Tous les parents ont d'abord été accueillis dans la salle de motricité, puis dans les classes de leurs enfants.

Nous remercions les familles de bien vouloir signer les documents contenus dans la pochette de liaison lorsqu'une nouvelle information est communiquée. Dans un souci de respect de l'environnement, ces pochettes, lorsque cela est possible, accompagneront les enfants tout au long de leur scolarité en maternelle.

Au cours de l'année, les enseignants reçoivent individuellement les parents qui en font la demande.

Les échanges par **courriel** sont à privilégier pour communiquer avec la directrice ou les enseignantes. En effet, la directrice disposant de très peu de jours de décharge, il lui est difficile de répondre aux appels téléphoniques.

Les **cahiers de vie**, désormais **numériques**, permettent de présenter plus régulièrement les activités réalisées en classe et de partager davantage le quotidien des élèves.

Question des parents : Y-a-t-il des échanges réguliers entre les équipes de l'école et celles de l'IFAC ? (importance notamment lorsqu'un enfant doit bénéficier d'une plus grande attention)

Les enseignantes de l'école communiquent très facilement avec les personnels en charge du périscolaire. Ces derniers étaient présents, dès le matin de la première période, dans la cour de récréation pour accueillir les élèves aux côtés des enseignantes, notamment ceux de petite section. L'après-midi, ils arrivent dès 16h30 afin d'assurer la sécurité lors de la sortie des classes et de faciliter la transmission des informations concernant les élèves inscrits à la garderie du soir.

#### d) Périscolaire et restauration scolaire

*Questions des parents : Qui encadre la cantine ? Des animateurs sont ils présents en plus des ATSEM ?*

Les 3 Atsems prennent en charge les enfants de la cantine. En cas d'absence d'une Atsem, les autres personnels (équipe d'animateurs ou personnel de Mairie) peuvent être mobilisés. Cela est suffisant compte tenu du nombre réduit de petits cette année. Le personnel de la cantine assure le service, tandis que les ATSEM

disposent les plats sur les tables, desservent et resservent si nécessaire. Les élèves s'adressent principalement aux ATSEM, qu'ils connaissent bien. L'organisation fonctionne de manière fluide et tout se déroule dans de bonnes conditions.

*Questions des parents sur le menu.*

Les représentants des parents participent à la commission menu pour chercher ensemble des solutions.

*Question des parents : L'an dernier il y avait 2 services. Pourquoi n'y en-a-t-il qu'un seul cette année ?*

Le changement a été fait pour que les Atsem puissent être toutes les 3 en cantine. Le service seul se passe bien et cela laisse un temps de jeu pour tous les enfants. Les enfants sont tous ensemble, les moyens se retrouvent.

Questions des parents : Serait – il possible de favoriser l'autonomie des G.S petit à petit ? (peut-être au cours du dernier trimestre, en favorisant l'autonomie des enfants, comme par exemple lors du service, ou pour débarrasser ? Peut-être que les enfants pourraient être invités à se servir d'un plateau ?

.Il n'est pas possible, pour le moment, de proposer aux élèves de grande section d'utiliser un plateau au réfectoire. En effet, cette organisation allongerait considérablement le temps de passage et d'installation des élèves de maternelle. Cela aurait pour conséquence d'augmenter la durée d'occupation du réfectoire et d'entraîner un décalage sur le service de restauration de l'école élémentaire.

De plus, la manipulation des plateaux nécessite une certaine autonomie et une bonne coordination motrice que tous les élèves de grande section ne possèdent pas encore. Afin de garantir un service fluide, sécurisé et adapté à leur âge, il a donc été décidé de maintenir, pour cette année, la formule actuelle du service à table.

Les élèves de CP sont fiers d'utiliser des plateaux, symbole de leur passage vers davantage d'autonomie. Ce moment marque une étape importante dans leur parcours à l'école.

*Plusieurs questions des parents sur le périscolaire :*

Les parents délégués souhaiteraient rencontrer la responsable du périscolaire afin d'élaborer un document de présentation et de faire connaissance avec l'équipe.

Les animateurs préfèrent que leurs données personnelles ne soient pas affichées à l'entrée du centre, par mesure de précaution. Mme Jegou Gergaud propose aux parents de se réunir en interne pour travailler à la rédaction de ce document, tout en précisant qu'un grand nombre d'informations figurent déjà dans le dossier de rentrée.

Par ailleurs, les animateurs n'ont pas le même responsable selon les horaires : pendant le temps de cantine, ils sont employés par la mairie.

Les parents d'élèves souhaitent renforcer la vigilance lors de la sortie du périscolaire. Ils suggèrent qu'une vérification d'identité soit réalisée lorsqu'une autre personne que les parents vient chercher un enfant, afin de s'assurer que celui-ci reparte bien

avec une personne autorisée. Cette attention supplémentaire permettrait de garantir la sérénité de tous, notamment dans certaines situations familiales particulières.

#### e) Budgets municipaux

Le budget alloué à chaque élève s'élève à environ **49 euros**. Après déduction des charges communes liées au fonctionnement de l'école — telles que les frais de photocopieuse, le matériel administratif et les fournitures de direction — le budget réellement disponible pour les achats pédagogiques est d'environ **37 euros par enfant**. Il permet de répondre de manière satisfaisante aux besoins en matériel scolaire, jeux éducatifs, matériel artistique et projets spécifiques. Grâce à cette enveloppe, l'équipe enseignante peut renouveler régulièrement le matériel, diversifier les supports d'apprentissage et proposer des activités variées et de qualité, favorisant ainsi la réussite et l'épanouissement des élèves. Ce budget est complété par une participation financière de la mairie pour le transport en bus lors des sorties scolaires.

Par ailleurs, l'association *Les Amis des Écoles* apporte une contribution importante pour le financement des sorties et des interventions pédagogiques

## 2) Vie pédagogique

### a) Projets pédagogiques et Projet d'école

#### i) Projet d'école

#### **Axe 1 : Des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages.**

*Objectif 1 : S'épanouir dans les apprentissages.*

*Objectif 2 : Stimuler l'autonomie, la persévérance et l'engagement*

*Objectif 3 : Accompagner le parcours des élèves*

#### **Axe 2 : Des collectifs apprenants engagés.**

*Objectif 4 : S'évaluer pour éclairer et orienter l'action.*

*Objectif 5 : Stimuler l'intelligence collective, accroître et valoriser les compétences*

*Objectif 6 : Oser ensemble*

#### **Axe 3 : Apprendre, s'épanouir, se transformer dans des lieux d'inspiration et de réalisation.**

*Objectif 7 : Accélérer les succès des territoires.*

*Objectif 8 : Contribuer au bonheur à l'école, des lieux pour vivre ensemble*

*Objectif 9 : Cultiver des lieux et des « Tiers-lieux » apprenants.*

Les parents sont informés que le projet d'école actuel est à leur disposition pour lecture, sur demande.

Le projet d'école pourrait évoluer au cours de l'année, selon les préconisations qui pourraient être émises par la hiérarchie.

#### ii) La cour de récréation

La cour de récréation a été repensée par la mairie et l'équipe enseignante :

Question des parents : Y a-t-il des travaux en cours ou prévus cette année ? Si oui, lesquels ?

La partie de la cour recouverte de sol souple sera **réaménagée pendant la seconde période**, et donc avant la fin de l'année scolaire. Les structures devenues

dangereuses pour les élèves ont été **retirées**, et de **nouvelles installations** vont être mises en place. Le **revêtement de sol** sera entièrement refait sur cette zone, avec l'ajout de **motifs ludiques et décoratifs au sol**.

D'autre part, l'équipe enseignante a mis en place de **nouveaux espaces de jeux** dans la cour :

- unepalette-circuit de voitures aménagée en coin garage (avec garage et différents circuits),
- uncoin lecture installé autour du banc,
- unespace bricolage,
- un petit terrain de foot,
- des cerceaux
- trois bacs à sable,
- ainsi qu'un espace dînette
- et un coin construction avec de grosses briques.

Ces aménagements visent à diversifier les activités proposées aux enfants et à favoriser des jeux plus calmes, collaboratifs et variés.

En cas de faibles pluies, les élèves bénéficient tout de même d'un temps de récréation, mais de durée plus courte. En revanche, en cas de fortes pluies, les enfants restent à l'intérieur pour jouer en classe ou profiter de jeux de motricité.

Question des parents : Le Banc de l'amitié est-il toujours utilisé à cet effet?

Non, le **banc de l'amitié** n'est plus utilisé tel quel. Les enseignantes présentes dans la cour veillent à ce qu'aucun élève ne reste isolé et à favoriser l'inclusion de tous pendant les récréations.

Question des parents : Il semblerait que les enfants les plus petits et les plus timides seraient défavorisés par rapport au temps d'utilisation des vélos. Serait-il possible de retourner à l'ancien roulement avec 1 temps spécifique par classe ou par niveau ?

Le fonctionnement actuel permet aux plus petits d'utiliser les vélos le plus souvent possible. Si un jour était réservé à chaque classe, les enfants de petite section ne pourraient profiter des vélos qu'un matin, alors qu'avec l'organisation actuelle, ils peuvent les utiliser à toutes les récréations. Toutes les dix minutes, nous demandons aux enfants de descendre de leur vélo afin que d'autres puissent en profiter. Le constat que nous faisons est que les vélos ne sont pas tous monopolisés pendant les récréations : certains restent inutilisés et donc disponibles pour d'autres enfants.

### iii) Calendrier des activités

- La semaine du sport s'est déroulée au mois de septembre
- La Semaine du développement durable s'est déroulée la semaine précédant les vacances d'octobre : plusieurs parents sont intervenus et une sortie en forêt a été organisée.

- Le photographe scolaire sera dans l'école le pour les photos individuelles et les fratries le 21 novembre.
- Le **marché de Noël** aura lieu le **12 décembre** (17h30-20h), en collaboration avec l'école élémentaire. Les enfants réaliseront des objets et des gourmandises collectives qui seront **mis en vente au profit de l'école**. Les parents pourront confectionner des crêpes et ramener des boissons. Il ne s'agira pas de vendre des objets individuels, mais des créations réalisées collectivement en classe. Cela évitera toute frustration chez les plus jeunes, qui pourraient être déçus de ne pas récupérer leur propre réalisation.
- La **Semaine des jeux de société** se déroulera la veille des vacances de fin d'année, en **décembre 2025**. Les parents seront invités à venir faire des jeux avec les enfants.
- **Le Père Noël nous rendra visite grâce à l'Association Les amis des écoles.**
- Afin de répondre aux **attentes académiques**, nous proposerons aux élèves, **la semaine précédant les vacances de février**, des **ateliers sur l'égalité filles-garçons**. Nous inviterons également les parents qui le souhaitent à venir présenter leur métier, afin de **montrer que tous les métiers sont accessibles, quel que soit le sexe**.
- Du **12 au 17 mars**, se déroulera la **Semaine du jardinage à l'école**, à laquelle nous participerons.
- Le **20 mai**, à l'occasion de la **Journée mondiale des abeilles**, nous tenterons de faire intervenir un **apiculteur**.
- Des Olympiades sportives seront proposées en fin d'année à tous les élèves. Une grande remise de médailles et un pique-nique clôtureront cet événement.
- Une sortie dans le parc de Flins sur Seine sera également proposée en fin d'année.

#### iv) Présentation des projets

L'école a un projet commun : travailler sur la notion de temps, une notion complexe à appréhender en maternelle. Dans ce cadre :

\* Les classes de MS et GS aborderont différentes périodes de l'histoire.

\* Les élèves de PS et MS se concentreront davantage sur les notions de saisons, ainsi que sur la temporalité de la journée, de la semaine et de l'année.

Nous avons donc choisi de ne pas proposer de spectacle de fin d'année. Le budget prévu pour celui-ci sera utilisé pour faire venir un intervenant à l'école sur le thème du temps.

Une sortie dans un château est programmée.

## v) Programme EVAR

*Questions des parents : Respect de son corps et de celui des autres, notion de consentement, Ce thème a-t-il déjà été abordé en classe avec les enfants ? Outils permettant de gérer les émotions / tensions des enfants : Existe-t-il un temps formel de sensibilisation des enfants aux thèmes du ressenti de leurs émotions, de l'empathie ou du respect de l'autre ? Serait-il possible de solliciter le RASED*

Nous avons sollicité l'aide des membres du RASED pour mettre en place le programme EVAR. Dans le premier degré (école maternelle et école élémentaire), les apprentissages portent sur la vie affective et relationnelle.

En maternelle, il prévoit la prise en considération du corps, des sentiments, des émotions, du respect de l'intimité et de l'égalité entre filles et garçons.

Avant quatre ans, il s'agit de connaître son corps (nommer ses différentes parties), d'avoir conscience de l'intimité, d'apprendre à "exprimer son accord ou son refus", ou d'être sensibilisé à l'égalité entre filles et garçons (comprendre par exemple qu'une activité ou un métier peuvent être choisis par tous).

À partir de quatre ans, le programme inclut le fait d'identifier des adultes de confiance et d'apprendre à faire appel à eux, de distinguer ce que l'on peut garder pour soi ou entre enfants (comme un secret) d'une situation de danger, ou encore d'"appréhender, comprendre et respecter les différentes formes de famille".

Objectif 1	Objectif 2	Objectif 3
<b>Se connaître, vivre et grandir avec son corps</b>	<b>Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir</b>	<b>Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable</b>
<i>Quelques exemples du programme</i>	<i>Quelques exemples du programme</i>	<i>Quelques exemples du programme</i>
<b>PS</b> Comprendre la notion d'intimité	<b>PS</b> Exprimer et accepter un refus	<b>PS</b> Apprendre à exprimer ses goûts
<b>MS</b> Identifier ses émotions	<b>MS</b> Reconnaître un adulte de confiance	<b>MS</b> Décrire sa famille et respecter celles des autres
<b>GS</b> Découvrir les 5 sens et exprimer son ressenti	<b>GS</b> Identifier les différents sentiments	<b>GS</b> Respecter les ressemblances comme les différences

## vi) Arbre de la laïcité

Le **12 décembre** se déroulera un événement national autour **de la laïcité**. Les élèves de chaque école seront invités à participer à la **création d'un arbre de la laïcité**. Les réalisations seront ensuite **transmises au niveau académique**.

### b) Evaluation des GS

Au cours des mois de novembre et décembre, nous procéderons aux évaluations des élèves de grande section. Ces évaluations ont pour objectif de suivre les progrès de chaque enfant et de repérer les compétences déjà acquises ainsi que celles à consolider en langage oral et écrit et en mathématiques. Ces bilans permettent à

l'équipe enseignante de mieux adapter les activités en classe et de soutenir chaque élève dans son apprentissage. Ils ne sont pas un examen, mais un outil pour accompagner au mieux tous les élèves.

c) Aides et élèves à besoins éducatifs particuliers

i) APC

Les heures d'Activités pédagogiques complémentaires sont proposées de 16h30 à 17h30. Des heures d'APC seront consacrées au passage des évaluations de GS. Elles seront ensuite exclusivement consacrées à l'aide aux élèves les plus fragiles ou en difficulté.

ii) RASED

Virginie Mariaud, enseignante spécialisée à dominante relationnelle, est intervenue durant la première semaine de l'année dans la classe de Petite Section afin d'accompagner les élèves dans la gestion de leurs émotions.

Les enseignants spécialisés doivent prioriser leurs interventions en prenant d'abord en considération les besoins dans le cycle 2 (CP, CE1, CE2). Les disponibilités de Mme Thomas, enseignante spécialisée à dominante pédagogique sont donc très restreintes. Elle n'intervient pas pour le moment dans notre école maternelle.

Comme tous les autres membres du RASED, la **psychologue** scolaire, Mme Mesme, participe aux concertations, aux conseils de cycle, aux équipes éducatives. Elle procède à des observations de classe d'enfants ou de groupes d'enfants. Elle peut être également sollicitée pour proposer des bilans à certains enfants, par exemple dans le cadre de dossiers soumis à la MDPH. Elle peut proposer des rendez-vous aux parents d'élèves à leur demande ou à la demande des enseignants

### **3) Santé et sécurité à l'école (PPMS, incendie, portails, incidents, bilan infirmier PMI)**

*Questions des parents : Serait-il possible de solliciter des personnes retraitées ? Dans quelle mesure des parents bénévoles pourraient-ils aider, notamment le matin, en restant au portail, afin de libérer une ATSEM ou une enseignante sur le temps de l'accueil des enfants ?*

L'arrivée des élèves de Petite Section a été modifiée afin de permettre un accueil en toute sécurité, dans un contexte où la vigilance Vigipirate reste élevée. La sécurité des portes et portails relève de la responsabilité de la directrice ; il n'est donc pas possible de déléguer cette tâche à un adulte extérieur à l'école (personne âgée, parents)

Depuis le 24 janvier 2024 et jusqu'à nouvel ordre, le protocole Vigipirate Urgence Attentat est au niveau sécurité renforcée.

Le 1<sup>er</sup> exercice incendie a eu lieu en septembre. Un 2<sup>e</sup> exercice incendie aura lieu dans l'année et les enfants ne seront pas prévenus contrairement aux enseignants.

Le PPMS a été actualisé au mois de septembre. Deux exercices PPMS auront lieu cette année : un exercice de confinement pour raison météorologique et un autre pour intrusion. Ils concerneront tous les élèves de l'école. Il sera probablement demandé par l'Inspection académique de ne pas prévenir les familles. Il s'agira d'un exercice de confinement renforcé. Les enfants ne seront pas prévenus de l'exercice mais ils y seront entraînés. Le premier exercice aura lieu le matin et n'excèdera pas 20mn. Les enfants seront entraînés à la posture « se cacher », comme prévu dans le protocole de l'école.

*Questions des parents : Violence sur le parking : Les enfants, enseignants et parents sont ils en sécurité ?*

Les élèves sont en sécurité à l'école : les portes et portails sont systématiquement fermés à clé.

Les enfants n'ont pas été témoins des faits évoqués et n'en ont pas parlé à l'école.

Le jour de l'incident, une vérification a été effectuée afin de s'assurer qu'il n'y avait plus personne sur le parking, dans un souci de protection des élèves. En cas de situation présentant un danger, un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) peut être déclenché par l'équipe enseignante.

Dès qu'une personne franchit le premier portail, elle se trouve à l'intérieur de l'école. Si un événement similaire devait se reproduire dans l'enceinte de l'école, les enfants seraient immédiatement mis en sécurité avant que les forces de l'ordre ne soient appelées.

Madame la Maire s'est rendue sur place pour échanger avec les familles concernées et était présente au portail le matin afin de rassurer et de garantir la sécurité de tous.

La gendarmerie effectue régulièrement des rondes autour de l'école et est informée sans délai de tout incident susceptible de compromettre la sécurité des élèves ou des parents.

#### **4) Fonctionnement de la coopérative scolaire et état financier de l'année 2024-2025**

Suite au changement de toute l'équipe pédagogique, un changement de mandataire a été demandé. C'est Chloé Lacour qui devrait prendre la suite. Nous attendons la confirmation de l'OCCE.

Après validation, nous procéderons à un appel aux dons. Nous remercions par avance les familles qui souhaiteront y participer. Les sommes récoltées permettront de financer les dépenses imprévues non couvertes par les commandes financées par la Mairie : projets, événements, matériel pour la fabrication d'objets, etc.